

Autorisation de visite du Maître d’Ouvrage et/ou de l’utilisateur

La Maison de l’Architecture de Guadeloupe est une association loi 1901.

Pour la 1^{ère} édition, la Maison de l’Architecture de Guadeloupe organise le Prix de l’Architecture de Guadeloupe 2020, en partenariat avec le Conseil Régional de l’Ordre des Architectes de Guadeloupe. Ce Prix régional a pour objectif de promouvoir et de récompenser la production des architectes de la région Guadeloupe.

L’agence d’architecture candidate au Prix d’Architecture de la Guadeloupe 2020 avec la réalisation dont vous êtes le maître d’ouvrage et / ou l’usager. Cette participation implique qu’en cas de sélection par le Jury, une visite de la réalisation puisse être effectuée, par les membres de ce Jury au mois de

Par la présente :

1. vous certifiez avoir été informé de cette candidature.
2. vous donnez votre accord pour cette visite.

Date :

Signature du maître d’ouvrage et / ou de l’usager précédée de la mention « bon pour autorisation »